un Village à la plage

CONSEIL MUNICIPAL

du 19 décembre 2023 à 18h30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Nombre de conseillers	En exercice	Présents	Procurations	Absents
	27	20	02	05

L'an deux mille vingt-trois, le mardi dix-neuf décembre à dix-huit heures trente, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Sainte Marie la Mer, dûment convoqué, en session ordinaire, à la salle OMEGA, sous la présidence de Monsieur Edmond JORDA, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2023,

PRÉSENTS : Edmond JORDA, Jean SOURRIBES, Christine MEYA, Francis BRUNET, Marguerite VALETTE, Paule SENYORICH-BOBO, Nicolas FIGUERES, France LEROY-PERALS, Charles DURAND, Éric TALAVAN, Odile LOOBUYCK-TETART, Véronique BONIFASSY, Alexandre TABARY, Sonia CLASTRIER, Jean-Louis BONNES, Julien TRESSENS, Jacques MOTLLO, Jean-Luc VERGES, Chrystelle BULOT-FONT, David ALDA,

PROCURATION : Alexandre LECAT donne procuration à Edmond JORDA,
Sophie ROCHE donne procuration à Francis BRUNET,

ABSENTS : Sandrine LOZANO,
Jean-Pierre PEREZ,
Marion TALAYRACH,
Angélique BOUCHARD,
Dominique FENOLLAR,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Alexandre TABARY.

Délibérations adoptées lors du Conseil Municipal Du 19 décembre 2023

Edmond JORDA	Approbation du procès-verbal du 28 Novembre 2023	Unanimité
France LEROY-PERALS	FINANCES – Décision modificative n°1 du budget jeunesse 2023	Unanimité
Christine MEYA	FINANCES – Budgets Primitifs 2024 de la commune et du camping municipal : ouverture par anticipation des crédits de dépenses d'investissement	Unanimité

HÔTEL DE VILLE - 66470 Sainte Marie la Mer - Tél : 04 68 80 13 80 - Fax : 04 68 80 13 93 - www.saintemarielamer.com

Edmond JORDA	CAMPING : Adoption des tarifs 2024 du Camping Municipal	Unanimité
Francis BRUNET	URBANISME : Poursuite de l'opération façades	Unanimité
Edmond JORDA	URBANISME : Résiliation du bail emphytéotique sur la parcelle AH234	Unanimité
Nicolas FIGUERES	PORT : Projet de création et d'extension du Port de Sainte Marie la Mer : Demande d'intervention de l'Etablissement Foncier Local « Perpignan Méditerranée » (EPFL PM), pour le portage foncier des parcelles et désignation de l'EPFL comme titulaire pour demander les arrêtés de cessibilité des parcelles comprises dans le périmètre du projet et de la convention opérationnelle.	Unanimité
Christine MEYA	PORT : Garantie d'emprunt à la SEM SAGAN	Nicolas FIGUERES quitte la salle et ne participe pas aux débats ni au vote 21 voix POUR
France LEROY-PERALS	JEUNESSE : Approbation de la convention d'habilitation informatique « Structures », proposée par la CAF des Pyrénées-Orientales, concernant la mise en ligne sur le site « monenfant.fr », des données relatives aux établissements et services références sur le site	Unanimité
Edmond JORDA	RH : Recrutement d'un Collaborateur de Cabinet à compter du 1er Janvier 2024	Unanimité
Jean SOURRIBES	PMM : Dispositif de reversement des Redevances d'Occupation du domaine Public (RODP) perçues par Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine aux communes membres pour l'exercice 2023	Unanimité
Jean SOURRIBES	PMM : Dispositif de reversement des Redevances d'Occupation du domaine Public (RODP) perçues par Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine aux communes membres à partir de l'exercice 2024	Unanimité
Christine MEYA	PMM : Révision des attributions de compensation de l'ensemble des communes membres	Unanimité
Edmond JORDA	AURCA : Convention 2024 Territoire de Projet Tet Méditerranée entre l'Agence d'Urbanisme Catalane (AURCA) et les communes de Canet en Roussillon et Sainte Marie la Mer, dans le cadre du projet de contrat de Projet Partenarial d'Aménagement (PPA)	Unanimité

Séance levée à 19 h 30

Edmond JORDA,
Maire de Sainte Marie la Mer

MAIRIE DE SAINTE MARIE LA MER
66470 (Pyr.-Or.)

Fait à Sainte Marie la Mer, le 20 décembre 2023